



« Haïti maintient le cap en matière de stabilité macro économique, grâce à certains efforts effectués par le gouvernement en place dans le secteur, a assuré lundi la ministre de l'économie et des finances Mme Marie Carmelle Jean Marie.

Selon Mme Marie Carmelle Jean Marie, les différents indicateurs servant à évaluer si un pays est stable économiquement sont sous contrôle en Haïti. Il s'agit entre autres, du taux de croissance du PIB par rapport à celui de la population, le taux d'inflation, le réserve de change etc.

La ministre des finances a expliqué que la croissance du PIB, malgré qu'elle soit inférieure par rapport à l'attente du gouvernement pour l'année 2011- 2012, est quand même plus élevée que le taux de croissance de la population.

Selon les informations officielles, Haïti a un taux de croissance de 2, 8% pour une croissance de population de 2, 4 %, a précisée la ministre.

Mme Jean Marie s'est réjouie du fait qu'en dépit des catastrophes naturelles, de la baisse de recettes douanières, le pays détient une croissance réelle positive de 0, 4%.

Toutefois, elle a reconnu que ce taux de croissance n'est pas suffisant pour faire d'Haïti un émergent à l'horizon de 2010, comme l'a souhaité le gouvernement en place.

L'inflation étant un autre indicateur pour attirer les investisseurs est en baisse en Haïti, a laissé entendre la ministre des finances.

« Le taux d'inflation qui était de 10% aux mois de juin juillet de 2011 est passée à 6, 50 % en septembre de 2012, a expliqué la ministre promettant de renforcer des mesures conservatrices en termes de contrôle de dépenses de l'état et financement d'investissement public pour ne pas dépasser un taux d'inflation plus de 5% en septembre 2013.

La réserve d'échange de la république d'Haïti est également sous contrôle, a indiqué la ministre de l'économie. Selon Mme Jean Marie, Haïti peut importer pendant 6 mois sans recevoir devise sans pour autant assécher sa réserve de changes, 6 mois d'importations pour Haïti étant 1, 2 milliards de dollars.